



ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE

A la suite de la démission de Monsieur Jean Zucchello, membre de la Municipalité, une élection complémentaire est organisée dans notre commune.

Calendrier des étapes :

- 10 février 2025 : affichage officiel au pilier public
- 24 février 2025 : délai pour le dépôt du dossier officiel de candidature : 12h au plus tard
- 23 mars 2025 : si plusieurs candidats, 1^{er} tour de l'élection

Les personnes intéressées par le poste de municipal-e sont invitées à remplir le « Dossier officiel de candidature pour l'élection complémentaire à la Municipalité selon le système majoritaire », disponible au greffe municipal et à le déposer dans le délai imparti.

Pour plus d'informations sur les modalités de candidature ou pour toute autre question, n'hésitez pas à contacter l'administration communale

La Municipalité